

16 mars 2020

## COVID-19: Le bien-être de nos clients et collectivités nous tient à cœur

La santé et le bien-être de notre équipe, de nos clients et de nos collectivités sont au cœur de nos préoccupations pendant que nous suivons de près l'évolution de la pandémie de COVID-19 et que nous prenons les mesures nécessaires.

Nous souhaitons que nos clients sachent que nous avons mis en place des plans de continuité des affaires pour nous permettre de fonctionner pendant que nous nous adaptons aux conséquences de la pandémie et ainsi de subir le moins de perturbations possible.

De plus, nous avons mis en œuvre en amont des mesures visant la sécurité de nos clients, de nos invités et de nos fournisseurs, en plus de notre personnel, que nous continuons à ajuster en fonction des circonstances. Nos plans sont fondés sur les conseils des autorités gouvernementales compétentes ainsi que des experts médicaux dont nous avons retenu les services à cette fin.

En résumé :

- Nos équipes sont en mesure de travailler efficacement pour vous à partir de quelque endroit que ce soit, et le font déjà. Nous avons dressé des plans pour que les unités opérationnelles critiques puissent travailler à distance et nous continuons de mettre à l'essai nos protocoles et nos capacités.
- Nos technologies, systèmes et données sont sécurisés et ont été adéquatement testés.
- Nous limitons les réunions et les autres événements avec les clients et les remplaçons par des téléconférences ou les reportons, selon le cas.
- Nous avons mis en place des protocoles améliorés de nettoyage et de désinfection dans nos bureaux.
- Nous avons mis en œuvre des politiques s'appliquant aux membres de notre personnel qui deviennent malades ou craignent d'avoir été exposés au virus et nous actualiserons ces politiques régulièrement.
- Nous avons restreint tous les voyages professionnels et surveillons les déplacements personnels pour en évaluer les risques.
- Dans l'éventualité où la fermeture de nos bureaux deviendrait nécessaire, soyez assurés que votre équipe Davies demeurera pleinement accessible et continuera à répondre à vos besoins juridiques et d'affaires.

Nous continuons à nous préoccuper avant tout de répondre dans les meilleurs délais à vos besoins et à vos questions juridiques et d'affaires critiques, y compris ceux qui résultent de la COVID-19. Nous suivons quotidiennement l'incidence du coronavirus sur les marchés et les transactions et serions heureux de partager avec vous nos observations à ce sujet telles qu'elles s'appliquent à votre situation. N'hésitez pas à faire appel à votre équipe Davies à quelque moment que ce soit.

Nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos proches, de demeurer en sécurité et en bonne santé durant l'évolution de cette situation sanitaire mondiale.